

> Urbanisme

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Que ce soit l'agrandissement d'une maison, la construction d'un mur de clôture, ou la rénovation d'un commerce, ces travaux nécessitent une autorisation de la mairie. Petit rappel des autorisations à déposer avant de se lancer dans son projet.

> Le cas d'une maison individuelle

2 ABRI DE JARDIN, CABANE, CONSTRUCTION ISOLÉE

- > DP entre 5 et 20 m²
- > PC au-delà de 20 m²
- > Pas de formalité si inférieur à 5 m²

1 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOIT

> DP

3 PISCINE

- > DP pour un bassin supérieur à 10 m² et inférieur à 100 m²
- > PC pour un bassin supérieur à 100 m²
- > Pas de formalité pour un bassin non couvert inférieur ou égal à 10 m².

4 5 6 TERRASSE COUVERTE / NON COUVERTE, VÉRANDA, PERGOLA

- > DP si surélevée et inférieure à 20 m²
- > PC si surélevée et supérieure à 20 m²
- > Aucune formalité si de plain-pied ou surélevée et inférieure à 5 m²

7 CLIMATISATION

> DP

13 EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, GARAGE ACCOLÉ

- > DP si inférieur à 40 m² (20 m² hors zone U)
- > PC au-delà de 40 m²

12 FENÊTRE DE TOIT

> DP

10 11 TOIT, TUILLES, FENÊTRE, VOLETS

- > Aucune formalité si changement à l'identique

À NOTER

Pour le détachement d'un lot à bâtir sans espace commun (division parcellaire), une DP est nécessaire. Contacter en amont le service urbanisme.

9 RAVALEMENT DE FAÇADES, BARDAGE

> DP

8 PORTAIL / MUR DE CLÔTURE / GRILLAGE

> DP

LÉGENDE

DP : déclaration préalable, autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire

PC : permis de construire, autorisation d'urbanisme pour les constructions nouvelles de plus de 20 m² ou pour une extension de plus de 40 m²



Bon à savoir

Tout en respectant les règles du code de l'urbanisme et du PLU-H, aucune formalité demandée si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent pas d'un changement de destination, et ne créent pas de niveau supplémentaire, ni de surface supplémentaire supérieure à 5 m².

> QUELQUES CHIFFRES 2022

632 dossiers instruits

578 autorisations délivrées dont **390** déclarations préalables et **158** permis de construire

45 visites de conformité effectuées

Chiffres comptabilisés par le service urbanisme de la Ville